



★ Localisation : communes iséroises du territoire Leader Belledonne

## Maître d'ouvrage

**AVENIR**

Conservatoire d'espace Naturel de l'Isère

## Montant du projet

37 000€

Taux d'intervention FEADER : 51%



Pour en savoir plus :

[www.cen-isere.org](http://www.cen-isere.org)

Les pelouses sèches sont des formations herbacées se développant sur des terrains pentus orientés au sud – sud-ouest, entre les zones d'habitat permanent des balcons et la vallée de l'Isère. Elles sont en général disposées sur des sols calcaires de faible profondeur. Ce sont plus de 430 ha qui ont été cartographiés sur Belledonne selon l'inventaire réalisé par le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) de l'Isère en 2009.

Ces espaces ont une importance patrimoniale et écologique reconnue. Leurs conditions de sol, de pente et d'exposition conduisent à la présence d'une faune et d'une flore variée, très riche en espèces, comme de nombreuses orchidées, adaptées aux milieux secs.

Aujourd'hui, ces espaces sont pour la plupart pâturés, parfois fauchés. Pour les agriculteurs, ils représentent des surfaces fourragères peu productives, parfois difficiles d'accès, non mécanisables et qu'ils ont du mal à entretenir. Ceci explique en partie que beaucoup de ces espaces s'enfrichent. Cependant, ces pelouses restent essentielles pour leur équilibre fourrager, car elles sont très variées et permettent des mises en pâtures d'automne, de printemps, voire d'hiver. Les sources sont rares, mal réparties et temporaires. Mais équipées, elles conviennent pour l'élevage de jeunes animaux laitiers et des troupeaux de viande.

Dans le cadre de la mise en place des mesures agro-environnementales par le département, l'ADABEL et le CEN ont animé localement cette opération en faisant partager les diagnostics agropastoraux et écologique auprès des différents acteurs, en animant des collectifs communaux et en analysant les pratiques actuelles et leur impact sur le patrimoine naturel.

## LE + DU PROJET

Une initiative de gestion partagée entre les enjeux environnementaux et agricoles.



Projet cofinancé par le conseil départemental de l'Isère